

LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 33 - Printemps 2004



**Entre passé
et avenir,**



Molsheim :
la grande évolution



Molsheim, la grande évolution

Vous tenez entre vos mains un numéro spécial du "MOLSHEMIEN", destiné à vous informer des projets de la municipalité, mais aussi d'un certain nombre de futures réalisations du Département, de la Région, de la Communauté de Communes, d'entreprises qui vont modifier l'urbanisme ou le paysage de notre cité.

Certains projets sont d'ores et déjà en cours, d'autres sont en bonne voie, certains restent pour l'heure au stade des études, voire de la réflexion.

En consultant ce document, vous découvrirez une volonté, celle de l'équipe municipale de contribuer à l'évolution de notre Ville, à sa modernisation. Notre souhait en tant que citoyens élus, mais citoyens avant tout, est d'agir pour préparer l'avenir et défendre la qualité de vie des Molshémiennes et des Molshémiens.

Notre volonté est aussi que Molsheim, en réglant ses problèmes d'aujourd'hui, puisse demain s'imposer plus fortement comme une ville qui compte en Alsace.

Les projets que vous découvrirez sont nombreux et vont durablement modeler l'avenir de Molsheim. Ils représentent dès aujourd'hui un travail considérable.

Permettez-moi ici de remercier les équipes administrative et technique, les élus de la Ville, mais aussi l'ensemble de nos partenaires extérieurs : Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de Communes, Sivom, entreprises, établissements et services publics.

Grâce à eux, avec votre soutien, la marche de Molsheim vers l'avenir va s'accélérer considérablement dans les 5 ans à venir. Molsheim nous est chère car elle est notre Ville. Avec beaucoup de travail et la volonté qui nous anime, nous pouvons la faire avancer et construire une part d'avenir au service de toute la population.

En couverture,
la Chapelle Notre-Dame et l'European
Business Center de Millipore.

Directeur de la Publication :
Laurent FURST

Coordination :
Anne Catherine VAHIMANGUE
Relecture : Annie LAURAN, Clarisse
URWEILLER, Sylvie BOSSUYT

Conception et composition :
Anne Catherine VAHIMANGUE,
Damien SCHITTER

Publicité & Impression :
Chryss Imprimerie
Dépôt Légal à parution

**Votre Maire,
Laurent FURST**

EDITO

Page 3

LES DEPLACEMENTS

Tram-Train

Une volonté de la Région,
une chance pour Molsheim

page 5

Le Grand Contournement Ouest

Une autoroute qui nous manque

page 6

Pistes Cyclables

Les cyclistes en avant

page 6

Contournement

Les travaux approchent...

page 7

Liaison Inter-Quartier

Un projet nécessaire et sensible

page 8

Passage à Niveau

Engager le travail aujourd'hui
pour aboutir demain

page 9



LES BATIMENTS

Maison des Elèves

Au service de toute la
communauté scolaire

page 10

Maison Multi-associative

Un nouvel outil associatif

page 11

Foyer le Moulin

Une nouvelle jeunesse

page 12

LES BATIMENTS

Suite...

Maison des Syndicats

Coup de neuf pour un bâtiment
peu connu

page 12

Foyer paroissial

Un nouveau départ

page 13

Chapelle Notre-Dame

Une beauté restaurée

page 13

Le Stadium

Un projet pour un centenaire

page 14



Base de Canoë-Kayak

Un outil sportif et associatif

page 15

Hôtel de Ville

Une modernisation attendue

page 16

Ateliers Municipaux

Enfin plus de fonctionnalité

page 16

La Chartreuse

Le patrimoine retrouvé

page 17

Hôtel de la Monnaie

Un poumon de la vie sociale

page 17

ESPACE PUBLIC

Suite

Parvis de l'Eglise

Une place enfin aménagée

page 18

Ecospace

Un nouveau quartier pour
Molsheim

page 19

Aire des Gens du Voyage

La loi nous l'impose

page 20

ESPACE PUBLIC

Suite

Voiries

Un cap à tenir

page 20

ENTREPRISES

Société Bugatti Automobiles

Le rêve au-delà des difficultés

page 21

Millipore

Le dynamisme à l'état pur

page 22

La Tôlerie Fine

Un maillon qui renforcera la
chaîne de l'économie locale

page 23

Cinéma

Une espérance, des difficultés

page 23

SERVICES PUBLICS

La Communauté des Communes

Bientôt dans ses murs

page 24



La Maison du Département

Un choix cohérent

page 24

Nouveau Centre de Tri Postal

Une inauguration en vue

page 25

Gendarmerie

Un bâtiment tant désiré

page 26

Caserne des Pompiers

Le rêve deviendra-t-il réalité ?

page 26

PERSPECTIVES

**Comment finance-t-on
tout cela ?**

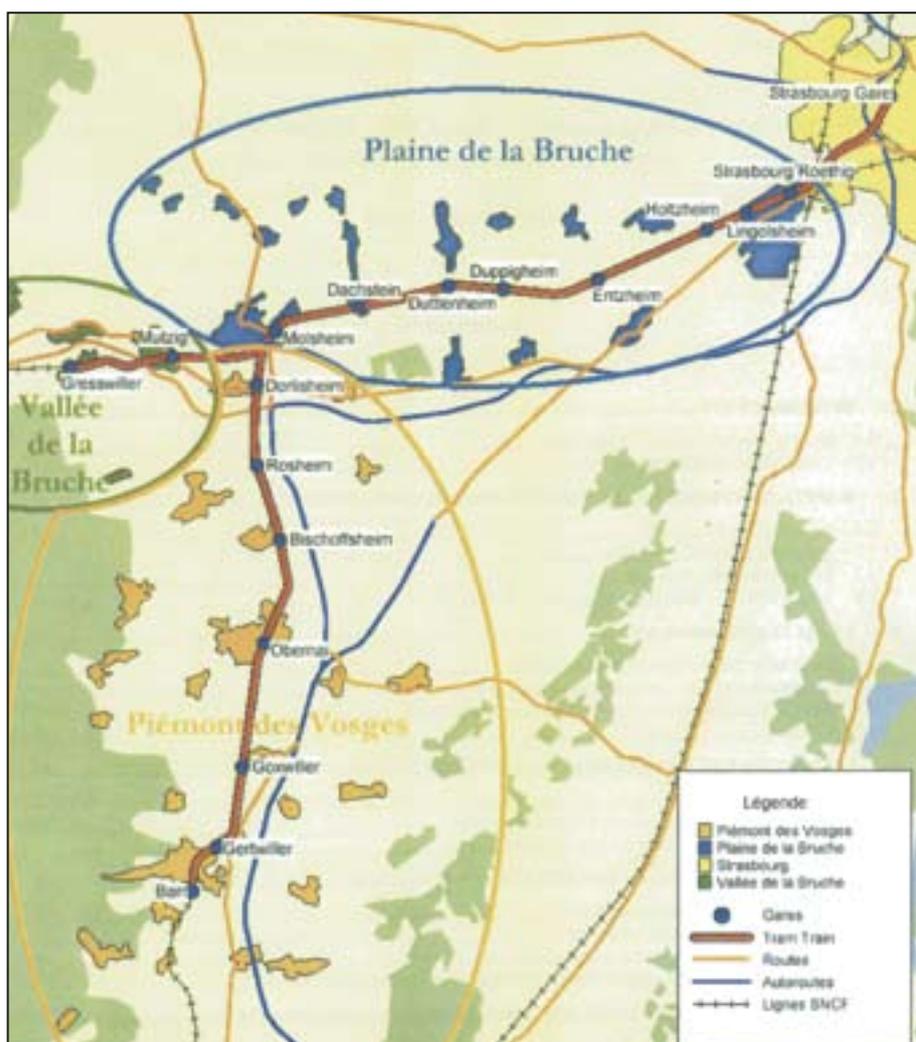
page 27

**Plan Local d'Urbanisme,
le nouveau P.O.S**

Le tram-train

Une volonté de la Région, une chance pour Molsheim

La Région Alsace soutient fortement la réalisation de deux dossiers de tram-train en ALSACE : un dossier dans la région mulhousienne et un dossier dans la région strasbourgeoise.



Ce dernier devant relier Strasbourg à Molsheim, puis Molsheim à Gresswiller d'un côté, et Molsheim à Obernai-Barr, de l'autre. Il s'agit-là, bien évidemment, d'une chance extraordinaire pour Molsheim qui va se situer au cœur d'un équipement structurant pour l'avenir régional.

Qu'est-ce que le tram-train ?

Une constatation tout d'abord : la région de Molsheim manque cruel-

lement d'infrastructures routières. Mais tout notre avenir ne peut être pensé exclusivement par le biais de créations de nouvelles routes. Les transports collectifs, et notamment le transport par rail, doivent être développés dans l'intérêt général. Le tram-train est un concept simple, reposant sur le fait de créer du matériel roulant pouvant alternativement circuler sur des voies de chemin de fer et sur le réseau de

tramway strasbourgeois. Ainsi, depuis le centre de Molsheim, il sera possible, sans changer de véhicule, de se rendre au cœur même de Strasbourg.

Les incidences pour Molsheim

De 5 heures du matin à 1 heure, des convois de tram-train desserviront notre ville, à une fréquence d'un quart d'heure dans chaque sens aux heures de pointe.

1ère conséquence : il est indispensable de déniveler le passage à niveau, sans quoi la Ville risque une asphyxie définitive.

2ème élément : ces nouveaux convois ferrés pouvant démarrer et freiner beaucoup plus rapidement qu'un convoi ferroviaire classique, la ligne pourra accueillir des arrêts supplémentaires. Deux arrêts supplémentaires sont prévus à Molsheim : le premier se situe entre le quartier Henri Meck et le quartier du Mühlweg. Le second fait face au quartier des Prés, sur la route de Dachstein Gare. Pour que la réalisation de ces deux arrêts de tram soit possible, il faut que la Ville prenne en charge une partie des aménagements (notamment les parking). Aujourd'hui, la réalisation du projet de tram-train est prévue pour les années 2008/ 2009. Les enjeux pour la Ville sont très forts. A elle de savoir valoriser l'opportunité qui lui est offerte, en espérant que le dossier ne souffre pas d'aléas techniques ou financiers trop importants.

Le Grand Contournement Ouest de Strasbourg

Une autoroute qui nous manque

On reproche souvent au contournement de Molsheim de ne pas régler la problématique d'Avolsheim – Soultz-Les-Bains – Irmstett sur la R.D. 422.

Mais le contournement de Molsheim ne trouve toute sa cohérence qu'avec la réalisation du prolongement autoroutier de la voie rapide du Piémont des Vosges qui traverse l'Alsace centrale.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit tout simplement du dernier maillon de l'axe autoroutier Nord-Sud alsacien. Ce sont 16 km d'autoroute qui restent à construire entre Duttlenheim et Brumath.

Ces 16 km d'autoroute permettront d'interdire le trafic de poids lourds (hors desserte locale) sur la R.D. 422, mais aussi de soulager le trafic dans Strasbourg qui est devenu totalement insupportable.

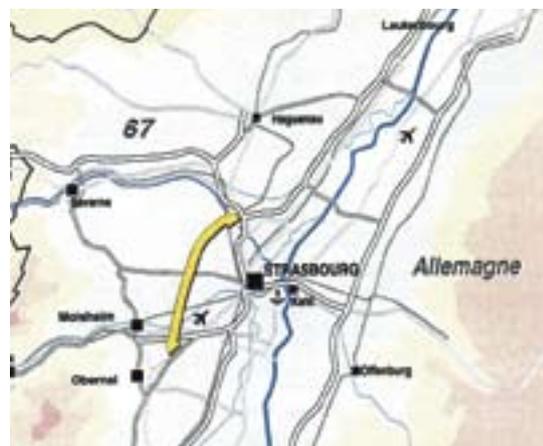
A ce sujet, il convient de souligner que Molsheim ne pourra pas bien se porter, si notre capitale régio-

nale et européenne n'arrive pas, elle aussi, à se désengorger.

Un projet sensible

Vouloir construire une route, voire une autoroute, relève aujourd'hui de l'exploit tant les procédures sont longues et complexes. Le Grand Contournement Ouest ne verra, au mieux, le jour que d'ici 8 à 12 ans.

Pour autant, ce projet est un projet sensible. Comment ne pas comprendre l'inquiétude du monde agricole qui risque de perdre beaucoup de terres ? Comment ne pas comprendre l'inquiétude de nos voisins et amis de Duttlenheim, Ernolsheim, Duppigheim qui craignent la construction d'une autoroute à quelques encablures des



habitations, comment ne pas comprendre aussi les inquiétudes des protecteurs de l'environnement ?

Un projet nécessaire

Pour autant, ce projet est nécessaire, nécessaire pour Strasbourg, pour les communes situées sur la R.D. 422, nécessaire pour toute l'Alsace et pour l'avenir de son économie.

Pistes cyclables

Des étapes pour un réseau

Ces dernières années, plusieurs pistes cyclables ont été construites à Molsheim.

Aujourd'hui, le mouvement s'est ralenti, dans la mesure où seule la suppression du passage à niveau permettra de créer un véritable réseau de pistes cyclables dans la cité. Toutefois, à l'avenir, plusieurs projets sont possibles, telle la création d'une piste devant le lycée Henri Meck ou la connexion entre le Pont de l'Unité Européenne et la rue des Loisirs. Ce qui est certain par contre, c'est qu'à l'occasion du

réaménagement de la voirie Ecospace, un kilomètre de piste en site propre sera créé.

Aborder le sujet des pistes cyclables suppose d'avoir une vision qui dépasse le fonctionnement interne de la Ville.

Sous l'égide de la Communauté de Communes, trois projets de pistes cyclables sont actuellement à l'étude ou en voie de réalisation : la connexion entre Mutzig et

Molsheim, la jonction entre Gresswiller et Mutzig, enfin la création d'une piste entre Molsheim, Dorlisheim, Altorf, Duttlenheim et Duppigheim.

Petit à petit, sous l'égide de la Ville et de la Communauté de Communes, le dossier des pistes avance. Notre objectif commun reste le même : réaliser à l'avenir un réseau complet et sécurisé au service de la population et des touristes.

Contournement

Les travaux approchent ...

Le dossier du contournement a été lancé en 1996 par le Conseil Municipal. Il a été déclaré d'utilité publique le 14 janvier 2002.

Cette déclaration d'utilité publique n'a pas été attaquée devant la juridiction administrative contrairement à deux autres projets routiers importants du Département : la Voie de Liaison Intercommunale Ouest à Strasbourg et le contournement de Chateaufort.

Depuis 1996, les études et les étapes administratives ont été très nombreuses : tout d'abord des pré-études, des études hydrauliques, une analyse de biotope, une analyse de sol. Bientôt, des fouilles archéologiques seront faites.

Parallèlement, la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols de Dorlisheim et de Molsheim a été faite afin que ces documents puissent intégrer le projet routier.

Des acquisitions foncières

Aujourd'hui, le Conseil Général est autorisé à construire le contournement de Molsheim. Reste naturellement à acquérir les terrains nécessaires. Le contournement fait 5,7 km de long. Près de 600 parcelles sont concernées.

Celles-ci se situent dans des zones très différentes : agricoles, viticoles, de développement urbain, de développement économique.

Là aussi, les procédures sont codifiées et très longues.

Pour certaines zones, des remboursements ont ou vont être lancés. Pour d'autres, les acquisitions de terrains doivent se faire de gré à gré ou par expropriation.

Un projet très coûteux

Le coût du contournement de Molsheim est estimé à 40 millions d'euros. Le plan de financement est désormais bouclé.

Cette route départementale sera financée à 75 % par le Conseil Général, 15 % par la Région Alsace et 10 % par la Ville de Molsheim.

Pour ce dossier, il convient de remercier le Département, la Région et tout particulièrement Monsieur Philippe Richert qui a toujours soutenu ce projet.

Il faut aussi souligner le travail très important fait par les Bureaux d'Etudes Conseil Général.



En rouge, le tracé du contournement sur une photographie aérienne du ban communal de Molsheim.

Liaison inter-quartiers

Un projet nécessaire et sensible

Historiquement, le « vieux » Molsheim fortifié fonctionnait avec quatre portes, dont ne subsiste aujourd’hui que la Tour des Forgerons.

L’une des portes ouvrait la ville en direction de Dachstein - Ergersheim.

Depuis la création du quartier des Prés, le fait de recréer ce lien manquant s’est fait de plus en plus criant. 1 600 habitants, pourtant si proches du cœur de la cité, s’en trouvent injustement éloignés.

Recréer ce lien est l’objectif de la liaison inter-quartiers.

Des études préalables

Pour la municipalité, la première question était de savoir où il était possible de passer. Entre le camping et la piscine, entre le camping et le club hippique, sur la carrière du club hippique, dans le quartier du Zich ?

Un bureau d’études a été mandaté pour analyser ces différentes solutions. Nombre d’entre elles étaient économiquement totalement incompatibles avec les finances de la Ville, dans la mesure où elles auraient traversé un vaste champ d’épandage des eaux derrière OBI.

La solution choisie

Or, la loi sur l’eau, si elle n’interdit pas de passer dans ces champs, suppose des ouvrages hydrauliques représentant à eux seuls plusieurs années de la capacité d’investissement de la Ville. Dans ce contexte, la seule solution possible techniquement,

réalisable financièrement, est de passer entre le camping et la piscine. Cette solution débouchant à proximité des écoles peut naturellement inquiéter.

Elle a fait l’objet de nombreuses discussions au sein de l’assemblée municipale.

Des mesures d’aménagement de voiries seront prises de sorte à limiter les effets sur le passage Mistler, mais aussi à sécuriser et à limiter l’impact sur le camping et la piscine.

Plusieurs années d’études seront encore nécessaires, afin que ce projet puisse voir le jour, projet destiné à un trafic strictement local, interne à la Ville de Molsheim.



Le futur passage de la liaison inter-quartier

Passage à niveau

Engager le travail aujourd'hui pour aboutir demain...

Nous sommes très nombreux à être quotidiennement bloqués au droit du passage à niveau.



Le passage à niveau et ses bouchons quotidiens

Nous sommes aussi très nombreux à être inquiets, car chaque jour des voitures, des camions se trouvent immobilisés sur les voies.

Le passage à niveau de Molsheim est un lieu dangereux qu'il faudrait déniveler. Aujourd'hui, environ 90 convois ferroviaires empruntent quotidiennement les rails de Molsheim, entraînant 83 fermetures de barrières. Le trafic routier est lui aussi impressionnant. En semaine, 23 000 véhicules par jour passent sur les voies, dont près de 1 000 camions.

Molsheim connaît pendant plusieurs heures par jour une véritable

embolie qui nuit gravement à la qualité de vie des habitants, des riverains, mais qui nuit aussi gravement à l'activité économique des commerçants et de nombreuses entreprises.

La suppression est-elle possible ?

Cette question est en réalité la question fondamentale. Est-il possible de déniveler le passage à niveau de Molsheim ?

Pour répondre à cette question, le Conseil Général a lancé une étude préalable. La réponse est "Oui". Oui, il est possible de supprimer le passage à niveau, mais cela sera parti-

culièrement difficile et complexe. Cela est complexe, parce que nous sommes en milieu urbain, parce que de chaque côté des voies plusieurs routes aboutissent à la gare. L'idée actuellement évoquée serait de réaliser un ouvrage souterrain, à gabarit limité, après la réalisation complète du contournement.

Pour Molsheim, ce chantier est indispensable.

Le dossier du tram-train est une opportunité pour la Ville et notre Région, mais demain, ce seront peut-être 130 fermetures de barrières quotidiennes que nous devrons subir.

Cela n'est pas possible, c'est pourquoi le Conseil Municipal a exprimé clairement, par délibération, son accord quant au projet du tram-train, sous la stricte réserve de la dénivellation du passage à niveau.

Un projet très onéreux

L'estimation économique du projet se situe entre 15 et 17 millions d'Euros. L'Etat, la Région, le Département, la Ville, tous considèrent comme indispensable de supprimer le PN. 20 à Molsheim. Pour autant, le plan de financement aujourd'hui n'est pas bouclé. Cet aspect étant aujourd'hui l'élément le plus délicat quant à l'avancée de ce dossier.

Maison des Elèves

Au service de toute la communauté scolaire

La Ville de Molsheim souhaite ardemment réaliser la Maison des Elèves.

La municipalité s'y est engagée et, malgré les difficultés, nous espérons pouvoir mettre ce bâtiment en service pour la rentrée scolaire 2005.

Un bâtiment au service de la communauté scolaire

La Maison des Elèves proposera différents services sur trois niveaux :

- au rez-de-chaussée, elle accueillera une cantine de 100 places qui permettra de recevoir 200 élèves en deux services. Il est aussi prévu d'y installer une salle audiovisuelle, de conférences et de petits spectacles. Cette salle de 120 places sera mise à disposition du monde scolaire en journée et du monde associatif en soirée. Son traitement phonique permettra notamment aux chorales d'y tenir leurs répétitions.

- Au 1er étage, 4 salles seront disponibles : 1 salle de réunion, 1 salle d'informatique pour les écoles, 1 bibliothèque pour l'Ecole des Tilleuls et enfin, 1 salle d'Arts Plastiques pour les écoles primaires. Cette dernière servira hors temps scolaire pour les cours de dessin de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse.

- Enfin, au 2ème étage, seront installés le réseau d'aide à l'enfance en difficulté, ainsi que les Services de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale.



Vue générale de la Maison des Elèves

A l'extérieur du bâtiment, un plateau sportif est prévu, ainsi que l'installation d'une mare éducative. Il convient également de noter que le projet de la Maison des Elèves permettra d'aménager les trottoirs dans le passage Mistler, mais aussi de créer un emplacement convivial et sécurisé à proximité du Parc à cigognes pour tous les concitoyens qui apprécient ce lieu.

De nombreuses difficultés

Suite à un concours d'architectes, le projet de Monsieur Herry de Strasbourg a été retenu, projet qui approche les 3 millions d'Euros.

Quatre difficultés d'importance diverse retardent le démarrage de ce chantier : tout d'abord, quelques prescriptions

en terme de sécurité incendie ; ensuite, Monsieur l'architecte des Bâtiments de France nous a demandé de procéder à quelques modifications esthétiques du bâtiment ; des fouilles archéologiques ont dû être réalisées sur le terrain ; aujourd'hui, c'est une ancienne pollution du terrain qui fait encore peser un certain nombre d'inquiétudes quant à l'avenir de ce dossier.

La Ville entend réaliser ce magnifique bâtiment de près de 1 900 m², mais n'entend prendre aucun risque quant à son exploitation future.

C'est pourquoi des études de sol complémentaires sont faites, afin de déterminer clairement s'il reste ou non des traces de fioul de l'ancienne citerne de l'Ecole de la Monnaie.

La Maison Multi-associative

Au service des Associations

La vie associative se montre d'une incroyable vitalité à Molsheim.

Elle contribue largement à la qualité de vie de tous les habitants, mais aussi à la tranquillité que nous connaissons encore dans notre cité.

En 2001, un travail d'analyses a été fait concernant les associations disposant de locaux inadaptés ou destinés à disparaître.

La première réflexion concernait la section locale des Scouts de France, logée dans un bâtiment condamné à être rasé pour pouvoir accueillir à l'avenir la nouvelle gendarmerie (les anciennes cantines Bugatti).

Au-delà des Scouts, il est apparu que le Club Vosgien de Molsheim/Mutzig avait besoin de nouveaux locaux, que le Club de VTT, le Molsheim FunBike, avait besoin de locaux plus adaptés.

Par ailleurs, il a été décidé de mettre à disposition les espaces nécessaires au fonctionnement des Randonneurs, du Chuchi club, de la Croix d'Or, de l'association Renaître, des Aviculteurs, des Apiculteurs, dont l'activité n'aurait pas pu continuer sans de nouveaux espaces respectant des normes strictes.

Mais la maison multi-associative ne s'adressera pas seulement à ces 9 associations.

Dans ses murs se trouveront deux salles de réunion de tailles différentes.

Celles-ci seront à la disposition de l'ensemble des associations de Molsheim pour la réunion de leurs Comités, pour leurs Assemblées Générales, voire pour des moments de détente.

Construire en zone inondable

A l'origine du projet, le terrain choisi pour construire ce bâtiment, se situant route de Mutzig, devait juridiquement être remblayé pour pouvoir être surbâti.

La réglementation évoluant, ce terrain ne pouvait plus être remblayé.

Dès lors et en plein accord avec la police de l'eau, il a été décidé de construire un bâtiment au sous-sol ouvert et submersible en cas de crue.



Vue arrière de la Maison des Associations



Vue avant de la Maison des Associations

Ce projet est de ce point de vue particulièrement innovant et respectueux de l'environnement.

C'est l'architecte, Michel Girolde de Strasbourg qui a été choisi pour construire la Maison Multi-Associative, projet développant un peu plus de 1 400 m² pour un coût estimé à 2 420 000 Euros.

Réalisé sous l'égide du SIVOM pour le compte de la Ville de Molsheim, ces locaux devraient être disponibles et ouverts à la vie associative au printemps 2005.

Foyer le Moulin

Une nouvelle jeunesse

Mis en service en 1977 au quartier du Mühlweg, le Foyer Le Moulin est un foyer pour travailleurs migrants, comptant 81 chambres.



Ce bâtiment est propriété de la Société « Le Nouveau Logis de l'Est », mais exploité par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Molsheim.

Une nouvelle orientation

Réhabiliter le Foyer Le Moulin devenait une priorité, notamment pour des raisons de sécurité incendie. Le Nouveau Logis de l'Est, après une mise en concurrence, a fait appel au Cabinet d'Architecte Weber Keiling pour porter ce dossier. Le bâtiment existant sera entièrement réhabilité et un deuxième bâ-

timent plus modeste sera construit à l'arrière du premier. La capacité totale sera portée de 81 à 86 chambres, dotées chacune d'un coin kitchenette et d'un bloc-sanitaire. Six chambres, accessibles par une entrée privative, seront réservées au monde étudiant, sachant que Molsheim a la chance d'accueillir dans ses lycées plusieurs sections de B. T. S. (brevet de technicien supérieur). Initialement foyer pour travailleurs migrants, le Foyer deviendra mixte et sera ouvert à la population locale ayant besoin de ce type de logement.

L'investissement total devrait se situer aux alentours de 2,5 millions d'euros T.T.C., très largement subventionné par l'Etat et le Conseil Général. Les loyers perçus couvriront le solde des travaux qui seront financés par emprunt du Nouveau Logis de l'Est, sans qu'il soit fait appel aux ressources communales. Dernier élément, la modernisation du Foyer Le Moulin permettra de mieux isoler ce bâtiment, afin de réduire sa consommation d'énergie, sans oublier qu'en améliorant son esthétique, il s'intégrera mieux dans son quartier.

Maison des Syndicats

Bâtiment peu connu, la Maison des Syndicats, située rue de l'Eglise, accueille quatre activités :

- Une salle de réunion mise à la disposition de la vie associative locale ;
 - Des locaux pour la Croix Rouge Française ;
 - Des locaux loués à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ;
 - Et enfin, quatre bureaux mis à la disposition des organisations syndicales établies sur Molsheim.
- Depuis plusieurs années, la Croix Rouge Française, dont le

dynamisme est exemplaire, déplore la vétusté des locaux mis à sa disposition. Pour sa part, la Ville souhaite regrouper sur un seul site les activités de la Croix Rouge, sachant qu'aujourd'hui, la section secouriste dispose d'un ancien préfabriqué situé dans la cour de l'Hôtel de la Monnaie, cabanon qui doit disparaître dans le cadre de la rénovation de ce bâtiment. Afin de regrouper les activités de la Croix Rouge à la Maison

des Syndicats et pour rénover et mettre aux normes l'ensemble de ce bâtiment, un crédit de 150 000 euros a été porté au budget 2004.



Foyer paroissial

Un nouveau départ

Chacun connaît le foyer paroissial et le triste état dans lequel il était.



Bâtiment très vétuste, loin de répondre aux normes de sécurité actuelles, l'association – propriétaire avait le choix entre le laisser végéter jusqu'à une possible fermeture ou entreprendre un vaste projet de rénovation. C'est cette deuxième optique qui a été choisie avec le soutien de la Ville de Molsheim.

Ce soutien est avant tout financier, puisque le Conseil Municipal a décidé de verser à l'association Saint-Joseph une subvention de 305 000 euros pour les travaux lourds et de 125 000 euros pour les équipements internes et les aménagements extérieurs. Grâce au dynamisme de l'association Saint-Joseph et grâce

au soutien de la Ville, le Foyer paroissial sera un outil modernisé, pleinement à la disposition de la vie associative et sociale.

L'Espace Saint-Joseph

Désormais, il ne faut plus parler de foyer paroissial, mais de " l'Espace Saint-Joseph ", qui accueille dans ses murs deux salles, dont l'une dotée d'une scène à l'italienne pouvant accueillir 280 à 300 spectateurs. L'objectif de l'Espace Saint-Joseph est d'être ouvert à la vie paroissiale, à la vie sociale, aux activités du Cercle Saint-Georges, à savoir l'Orchestre Philharmonique, le théâtre dialectal et le Club de Bas-

ket de Molsheim. Le nouvel Espace est aussi équipé pour accueillir les fêtes de famille, sachant qu'un tel équipement manque cruellement à Molsheim.

En contrepartie de la participation financière de la Ville de Molsheim, la salle pourra être mise à disposition de la Ville ou du Comité des Fêtes, le tout étant précisé dans le cadre d'une convention. L'Espace Saint-Joseph, désormais modernisé et ouvert à tous les habitants de Molsheim, est l'un des outils majeurs de la vie de la cité ; d'ores et déjà, il doit accueillir plus d'une réunion, ou d'une manifestation par jour.

Chapelle Notre-Dame

Une beauté restaurée

Bâtiment du 19ème siècle, la chapelle Notre-Dame est probablement l'un des éléments constitutifs du patrimoine de Molsheim le moins connu du grand public.

Pourtant, ce bâtiment, dont la Ville vient d'obtenir le classement en tant que monument historique, mériterait d'être visité, notamment son magnifique Chœur des Chanoinesses. Malheureusement, la chapelle Notre-Dame nécessite des travaux importants de restauration. Si la Ville a demandé le classement de ce bâtiment, c'est pour bénéficier des subventions d'Etat et du Conseil Général, qui se montent à 30 % du montant des travaux. La Ville espère pouvoir bé-

néficier de ces subventions dès l'année 2005 pour finir la rénovation de la chapelle Notre-Dame, dont bien des éléments sont dans un triste état.

Un chantier important

C'est la toiture et la charpente qui inspirent le plus d'inquiétude, mais la frise en fonte qui domine la chapelle devra aussi être restaurée, comme devra être remplacée la zinguerie, qui plus est certaines façades devront être ravalées



et l'ensemble du bâtiment devra être protégé de la foudre. Au total, ce sont près de 400 000 euros de dépenses qui pourraient être engagés, le chantier devant être suivi par un jeune architecte originaire de Molsheim, Monsieur Schwengler, architecte habilité par les Monuments Historiques.

Le Stadium

Un projet pour un centenaire

En 2005, la Sportive, le Club de Football de Molsheim fêtera ses 100 ans.

Une architecture innovante, un concept futuriste



Perspective depuis la future contournante de Molsheim



Les deux terrains du Stadium de Molsheim

Ce club est l'un des plus anciens de la région, mais aussi l'un de ceux qui dispose des infrastructures les plus vétustes.

La Ville de Molsheim a essayé, dans un premier temps, d'analyser ce qu'il était possible de faire sur le site de la rue des Sports. Malheureusement l'exiguïté du lieu ne permettait pas d'envisager l'aménagement d'un terrain d'honneur et d'un terrain d'entraînement au Holzplatz. C'est pourquoi, des terrains ont été acquis dans la zone Ecospace, en

bordure du futur contournement. Sur près de 4 hectares, un complexe moderne répondant aux besoins de La Sportive, du Football corporatiste de Molsheim, et des collèges et lycées de la Ville, sera construit.

La Ville espère, comme cela a été le cas pour les sports en salle à l'occasion de la réalisation du Centre Sportif Atalante, que la construction du stadium permettra un nouvel essor de la pratique du football. Cela passera, pourquoi pas, par la création d'une section de football féminine.

Et le terrain du Holzplatz ?

L'ancien terrain de football gardera une vocation de terrain de loisirs. Si la réflexion n'est pas tout à fait achevée, il n'est pas impossible d'affirmer que le petit terrain vert sera un terrain en libre accès pour les jeunes de la Ville tout au long de l'année et que la piste de rollers pourra être agrandie.

Le coût total de l'opération est estimé entre 4 et 4,5 millions d'euros, projet qui sera réalisé avec le soutien du Conseil Général.

Base de canoë-kayak

Un outil sportif et associatif

Depuis quelques semaines, un nouveau bâtiment est apparu route de Dachstein.



Il s'agit d'une base de canoë-kayak et, au premier étage, de locaux destinés à accueillir le Comité des Fêtes de la Ville de Molsheim. Ce projet a été réalisé sous l'égide du SIVOM pour le compte de la Ville par le Cabinet Mühlberger d'Altorf, mais la conception de ce bâtiment a été faite par un jeune architecte molshémien, Sébastien Fritsch.

Un bâtiment attendu

Le Club de Canoë-Kayak attendait depuis longtemps d'avoir des locaux définitifs. Localisé tantôt quai des Anciens Abattoirs puis dans les anciennes cantines Bugatti, il a pu récupérer de très

anciens locaux, assez insalubres, qui servaient de stockage à la D. D. E.

Pour soutenir une association en plein développement qui participe activement au Centre de Loisirs Sans Hébergement, organisé par l'Office Municipal des Sports, la Ville a décidé de s'engager dans une construction neuve. Cette solution était la seule solution possible, car les locaux devaient se situer le long de l'eau, sur une section de la Bruche présentant des caractéristiques favorables.

Le Comité des Fêtes de la Ville de Molsheim a pris en charge depuis quelques années l'organisation de l'ensemble des manifesta-

tions et festivités. Fonctionnant sur la base d'une équipe de bénévoles très motivés, le Comité des Fêtes est actuellement logé au rez-de-chaussée du Foyer Les Peupliers.

Ces locaux étant inadaptés par rapport au besoin du Comité des Fêtes, il a semblé naturel d'ajouter un étage sur la Base du Canoë-Kayak.

Au total, l'ensemble du projet développe 408 m² et représente un investissement de 500 000 Euros, subventionné à 30 %.

Soulignons, par ailleurs, que le bâtiment sera équipé de chauffe-eau solaire, ce qui permettra une économie conséquente en terme d'énergie fossile.

Hôtel de Ville

Une modernisation attendue

La Mairie de Molsheim a été construite sous l'administration du Maire Jean-Pierre Carl, et ouverte au public en 1832.

Depuis lors, la population de la Ville a triplé et le bâtiment est relativement exigu par rapport aux besoins actuels.

Qui plus est, et cela est anormal, la Maison Commune n'est pas aujourd'hui accessible aux handicapés, aux personnes à mobilité difficile.

Pour pallier ce problème et pour créer de nouvelles surfaces, mais aussi pour moderniser la zone d'accueil du public, le bâtiment va être étendu vers la cour arrière de l'Hôtel de Ville, en aménageant l'aile arrière gauche.

Au total, 670 m² de surface vont être traités, dont 170 m² de construction neuve.

C'est l'architecte molshémien, Jean-Pierre Stephan, qui est chargé de réaliser ce projet devant se dérouler en deux phases, sur un peu plus de 18 mois.

Le coût de l'opération est estimé



à 1,1 millions d'euros T.T.C. Cet investissement permettra de regrouper l'ensemble des services accueillant du public au rez-de-chaussée du bâtiment.

Pour des raisons de coût, l'idée d'une restauration complète de la Mairie a été abandonnée, le Conseil considérant qu'il y a bien d'autres priorités à Molsheim.

Une difficulté

Le projet concernant l'Hôtel de Ville aurait déjà dû démarrer depuis 6 ou 8 mois. Malheureusement, à deux reprises, aucune entreprise de gros œuvre n'a pu être retenue.

La Ville a lancé une nouvelle consultation, espérant que celle-ci aboutira enfin positivement.

Ateliers Municipaux

La création de la rue Mermoz entre les ateliers municipaux et le pôle eurologistique d'Osram suppose que la Ville réalise les aménagements extérieurs nécessaires autour de ce bâtiment. Dès cette année, 150 000 euros seront investis pour réaliser les voies et réseaux, le crépissage de la façade du bâtiment de stockage, les plan-

tations de pelouses, la mise en place de clôtures et la création de boxes de stockage pour matériaux (sable, gravier, pavés, etc...). Dans un deuxième temps, la toiture du bâtiment principal devra être restaurée. Mais avant cela, l'ensemble du site sera sécurisé, puisqu'il a malheureusement fait l'objet de plusieurs cambriolages.



Hotel de la Monnaie

Un poumon de la vie sociale

Depuis le début des années 70, l'Hôtel de la Monnaie est l'un des poumons de la vie sociale de Molsheim.



Bals, réunions publiques, expositions, conférences, concerts, rencontres, manifestations diverses s'y alternent à un rythme régulier.

Pourtant, ce grand vaisseau au cœur de la ville a largement vieilli. Il convient aujourd'hui de rénover, de moderniser et de mettre aux normes ce bâtiment, si la Ville souhaite qu'il puisse continuer à jouer son rôle.

1er élément : un important travail d'isolation phonique doit y être réalisé pour que l'on puisse continuer à accueillir des soirées dansantes sans troubler le sommeil de tout un quartier. Cela doit automatiquement s'accompagner de la mise en place d'une ventilation mécanique et d'une climatisation.

2ème élément : la grande salle n'est pas actuellement accessible aux handicapés, ce qui n'est plus acceptable. Un ascenseur doit être installé dans le bâtiment, ce qui suppose de créer de nouveaux blocs-sanitaires homme et femme.

3ème élément : après 30 ans d'exploitation intensive, l'électricité doit être mise aux normes, les pierres sablées, le parquet changé, les peintures refaites, sans oublier l'amélioration acoustique dans l'ensemble des 3 salles.

Ce projet serait déjà complexe, sans deux problématiques supplémentaires :

- celle de la sécurité incendie : le bâtiment devra respecter l'ensemble des normes et contraintes actuelles ;

- celle inhérente aux autorisations préalables que doit nous donner l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour l'heure, un travail de réflexion a été engagé avec un Bureau d'Etudes, T.I.A. de Nothalten. L'ampleur des travaux qui seront entrepris n'est pas encore connue. Ce qui est acquis, par contre, c'est que ce dossier est éligible au contrat de Villes Moyennes, signé entre la Région Alsace et les villes d'Obernai et de Molsheim, et à ce titre, la Ville de Molsheim peut espérer une participation financière déterminante.

La Ville, sous réserve des difficultés signalées plus haut, espère pouvoir débuter ce chantier en 2005.

La Chartreuse

Le patrimoine retrouvé

La Chartreuse est incontestablement l'un des deux bijoux du patrimoine historique de Molsheim.

Gâce au travail constant d'une équipe de bénévoles regroupés autour de Raymond Keller, le cloître d'origine aura été reconstitué petit à petit.

Pour sa part, la Ville accompagne le travail des bénévoles en faisant l'acquisition de divers bâtiments, en finançant certains travaux, de charpente ou de toiture par exemple.

La Chartreuse arrive aujourd'hui

à la croisée des chemins. Le cloître bientôt terminé, de nouveaux espaces pourront être ouverts au public.

Un projet muséographique de qualité autour du thème des Chartreux est en cours d'élaboration.

La Ville a sollicité le Conseil Général et envisage de se tourner vers des partenaires privés pour achever la restauration des cellu-

les, de la rasure et de la bibliothèque. Ce projet pourrait donner à Molsheim un élément de patrimoine unique présentant un intérêt considérable.

La Ville de Molsheim, si elle a une vocation économique, sportive, associative, commerciale, se doit aussi de développer une ambition culturelle et de valoriser son patrimoine.

Parvis de l'Église

Une place enfin aménagée

Le parvis de l'église a plusieurs vocations : desservir l'église à l'occasion des offices, parking public tout au long de la semaine, espace touristique et naturellement lieu de recueillement autour des monuments aux morts.

Son état nécessite des travaux de réaménagement. Après chaque pluie, des flaques d'eau se forment dans les ornières. Par temps sec, le vent soulève des volutes de poussière.

Une mission de conception a été confiée à Madame Mallet, architecte-Urbaniste, installée à Colmar.

Ce projet, avant même d'être validé par l'Assemblée Municipale, devait recevoir l'agrément de l'Architecte des Bâtiments de France.

À l'heure actuelle, la Ville consulte différents bureaux d'études, qui seront en charge de la mission d'exécution, c'est-à-dire d'organisation et de suivi du chantier.

Les grandes lignes du projet

L'espace étant minéral, il le restera. Le matériau dominant sera le porphyre, hormis un cheminement en grès, le long de la nef de l'église.

Sur proposition du Conseil Municipal, nous avons été autorisés à procéder à la plantation de quelques arbres, qui donneront à l'ensemble un aspect plus doux, plus convivial.



Le parvis de l'Église des Jésuites

Les espaces, situés autour des monuments aux morts, seront agrandis afin de pouvoir y planter des fleurs. Par ailleurs, la surface engazonnée sera étendue côté Est.

Le cheminement vers la rue Coulaux sera couvert de pavés en granit, la rue Coulaux devant elle-même être couverte d'un nouvel enrobé, et ce jusqu'à la piste cyclable.

Il est à noter qu'un espace sera créé devant l'église, afin d'y apposer plusieurs plaques listant le nom de l'ensemble des fils de

Molsheim ayant perdu la vie à l'occasion des différents conflits des décennies écoulées.

L'objectif majeur du réaménagement du parvis de l'église est d'offrir un nouvel écrin à la magnifique église des Jésuites.

Ce projet, estimé à 800 000 euros, devrait pouvoir démarrer cette année encore.

Le dossier sera largement subventionné par le Conseil Régional d'Alsace, dans le cadre du contrat de Villes Moyennes, signé entre notre Ville, la Ville d'Obernai et la Région Alsace.

Ecospace

Un nouveau quartier pour Molsheim

Confrontée à de très importantes difficultés de circulation, la Ville de Molsheim n'a eu de cesse d'essayer de modérer son développement urbain.



Face à cette contrainte, la commune ne s'est livrée à aucune opération urbaine significative depuis plusieurs années. Elle a, par contre, constamment réalisé des acquisitions foncières en vue de pouvoir aménager demain le nouveau quartier Ecospace.

La zone Ecospace se situe géographiquement entre l'usine MESSIER BUGATTI et la route industrielle de la Hardt. Elle s'étend du côté d'Altorf jusqu'à la limite du futur contournement. Aujourd'hui, la Ville assure la totalité de la maîtrise foncière de cette zone, qu'elle se voit dans l'obligation d'aménager, car ce secteur est la porte d'entrée vers la grande majorité des entrepri-

ses depuis le contournement. Sachant que le dossier du contournement va démarrer dans un délai raisonnable, il appartenait à la Ville de lancer les indispensables aménagements préliminaires.

Une zone riche de projets

La zone Ecospace a des vocations multiples, mais en aucun cas, elle n'a pour objet d'accueillir de l'habitat. Dans quelques années, elle hébergera sur 4 hectares le nouveau stadium, elle accueillera peut-être la future Maison du Département, elle pourra accueillir un jour le nouveau casernement de Sapeurs-Pompiers. Mais la finalité

économique de ce périmètre reste importante, puisqu'une quinzaine d'hectares permettra d'y installer de nouvelles entreprises. Celles-ci aideront notre Ville à lutter efficacement contre la montée du chômage.

Ecospace est un projet ancien qui a évolué lentement au fur et à mesure de l'acquisition de nouveaux terrains. Ce périmètre pourrait dans les années qui viennent devenir le centre principal de développement de notre cité. Toutefois, il convient de souligner que la Ville a tenu à développer cette zone sur une surface limitée, de sorte à maintenir une vaste coupure verte avec nos voisins d'Altorf.

Aire des gens du voyage

La loi nous l'impose

La Loi Besson impose aux communes de plus de 5 000 habitants la réalisation d'une aire d'accueil pour gens du voyage.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage contraint la Ville de Molsheim à réaliser et à équiper une aire d'accueil de 30 emplacements.

Monsieur le Préfet de Région vient de faire savoir que si les Communes ne lancaient pas rapidement leur projet, elles seraient susceptibles de perdre les subventions d'Etat qui se montent à 70 % et corrélativement la subvention du Conseil Général qui se situe à hauteur de 15 %.

Dans un esprit républicain et pour éviter les campements sauvages, la Ville de Molsheim a lancé les procédures pour réaliser son aire d'accueil.

La localisation

L'aire d'accueil sera située sur un terrain propriété de la Ville de Molsheim, sur notre ban communal, à proximité du Menhir (sur le chemin d'Altorf).

Cette aire, d'une soixantaine d'ares environ, suppose la création d'un bloc-sanitaire (douches, W.C.) et l'alimentation de chaque emplacement en électricité et en eau potable.

En théorie, les frais d'exploitation de l'aire d'accueil sont couverts par des dotations d'Etat et par une redevance payée par les nomades.



Terrain d'implantation de l'Aire des Gens du Voyage dans la Zone Ecospace

L'aire d'accueil des gens du voyage est une obligation légale qui, théoriquement, garantit la Ville contre l'installation sauvage sur des terrains publics et privés.

Si la Ville de Molsheim a décidé de se mettre en conformité avec la Loi, elle n'en reste pas moins dubitative quant aux garanties qui lui sont données, tant financières que juridiques.

Voiries

La voirie de la Ville de Molsheim est longue de près de 44 kilomètres. Chacun conviendra qu'à un certain nombre d'endroits elle est vétuste.

La commune essaye depuis plusieurs années de tenir un cap, celui de refaire chaque année une, deux ou trois routes.

Cette politique permettra dans un délai, certes relativement long, d'améliorer l'état général de la voirie. Attaquer un chantier routier est beaucoup plus

complexe qu'il n'y paraît, dans la mesure où il convient de restaurer bien souvent les réseaux d'eau, d'assainissement, électriques, vidéos, téléphoniques, sans oublier naturellement les réseaux de gaz.

En quelques années, une douzaine de routes ont été refaites, un grand nombre d'autres mériteraient de l'être.

A court terme, la rue Ettore Bugatti sera entièrement rénovée et sécurisée. Dans le quartier

du Zich, après une très longue attente des riverains, la rue des Etangs et la rue Jules César seront définitivement aménagées.

Au Centre Ville, plusieurs ruelles, notamment la rue de l'Eglise, la rue Liebermann et la rue des Serruriers, quitteront leurs habits de misère pour un aspect plus contemporain.

Rappelons également que l'aménagement du Quartier Ecospace se traduira par une opération de voirie majeure.

Société Bugatti Automobiles

Le rêve au-delà des difficultés

La Société BUGATTI Automobiles est installée sur la commune de Dorlisheim, à l'entrée de Molsheim.



Autrefois source de discorde, ce projet réalisé sous l'égide de notre Communauté de Communes est aujourd'hui fédérateur pour l'ensemble de notre territoire.

En quelques années, la filiale du Groupe Volkswagen aura réhabilité le Château Saint-Jean, reconstruit les bâtiments annexes, édifié un magnifique bâtiment de 2 500 m².

Tous ces travaux représentent un investissement de près de 25 millions d'euros qui ont considérablement embelli l'entrée de

Molsheim. Lorsque le parc aura été aménagé, le terme "magnifique" pourra être employé sans retenue.

**La Veyron,
une voiture d'exception**

BUGATTI a, pour l'heure, prévu de produire une première voiture qui porte le nom de "VEYRON". Celle-ci doit pouvoir rouler à 406 km/h, grâce à un moteur de plus de 1 000 CV. Un million d'Euros hors taxes, tel est le prix de ce véhicule d'ex-

ception qui, malgré certaines difficultés ou inquiétudes, porte dès à présent le nom et l'image de notre région.

Si quelques emplois ont d'ores et déjà été créés, d'autres pourront l'être si le projet devait pleinement réussir. Tel est le seul souhait de la Communauté de Communes et des communes de Dorlisheim et de Molsheim, qui apprécient très fortement le simple fait que les éléments de patrimoine aient pu être non seulement sauvés, mais magnifiquement valorisés.

Millipore

Le dynamisme à l'état pur

Molsheim a la chance considérable d'accueillir quatre très grandes sociétés : Millipore, Messier-Bugatti, Osram et Mercedes, mais aussi un tissu dense et dynamique de petites et moyennes entreprises.

En huit ans, l'effectif de la société Millipore est passé de 400 à 800 salariés. En trois ans cette multinationale américaine aura investi près de 50 millions d'euros sur le site de Molsheim. Derrière ces chiffres apparaît l'une des plus belles réussites industrielles en Alsace de ces dernières années.

Un projet exceptionnel

Chez Millipore, les projets se succèdent à un rythme soutenu. Il y a quelques mois, le bâtiment de la division LAB WATER a été mis en service. Il y a quelques semaines, la première pierre d'un vaste bâtiment administratif d'une surface totale de 6 800 m² a été posée. Ce bâtiment porte le nom de EUROPEAN BUSINESS CENTER.

Début 2005, il accueillera des fonctions à vocation européenne dans les domaines Financier, Logistique, Informatique ou des Ressources Humaines et de même que les Services Commerciaux, Marketing et le Support Technique.

Grâce au choix fait d'investir à Molsheim, 120 emplois existants seront préservés, 60 emplois installés à Entzheim seront rapatriés à Molsheim, mais surtout une

centaine d'emplois nouveaux seront créés d'ici 2007. La Ville de Molsheim est particulièrement fière du choix de la société Millipore, choix qui se traduit par une importante opération foncière impliquant outre Millipore et la commune, la société Mercedes qu'il convient de remercier.

La construction de l'European Business Center est une incontestable réussite économique, l'aboutissement d'un dossier suivi pendant cinq ans par l'équipe municipale. Cette réussite se traduira par la construction d'un bâtiment à l'esthétique futuriste qui anoblira sans conteste la zone industrielle de la Ville.



De gauche à droite, Alain Ferry, Député du Bas-Rhin, Philippe Richert, Président du Conseil Général, Laurent Furst, Maire de Molsheim, Ed Lary, Corporate Vice-President Europe, Andrien Zeller, Président du Conseil Régional et Claude Sturni, Directeur de l'usine de Molsheim.

La Tôlerie Fine

Un maillon qui renforcera la chaîne de l'économie locale

Si l'économie molshémienne peut s'enorgueillir de la présence de quatre grandes sociétés, elle doit aussi sa prospérité au dynamisme de très nombreuses petites et moyennes entreprises.



La Tôlerie Fine s'implantera dans la zone Ecospace

De manière constante, la Ville essaie de dynamiser son économie en soutenant l'extension des entreprises déjà présentes sur site ou en facilitant l'installation de nouvelles entreprises, comme cela a été le cas pour l'Alsacienne de Brochage ou l'A.P.B.P.

Une société dynamique

L'arrivée prochaine à Molsheim de La Tôlerie Fine est évidemment une excellente nouvelle pour notre collectivité.

La Tôlerie Fine est une entreprise

aujourd'hui installée à Illkirch- Grafenstaden, dans des locaux qui ne sont plus adaptés à son activité.

Cette entreprise connaît, en effet, un remarquable taux de croissance sous l'impulsion de son dirigeant, Monsieur Heitz.

Près d'une cinquantaine de salariés composent l'effectif de l'entreprise où l'on exerce plusieurs métiers : la découpe laser, la soudure, le façonnage industriel et, d'un point de vue général, l'étude et la fabrication de prototypes et de séries à vocation industrielle.

En s'installant à Molsheim, l'entreprise va se doter d'un outil industriel moderne et performant.

Pour cela, la Ville va vendre un terrain de 2 hectares, dans la zone Ecospace, terrain qui permettra d'accueillir un nouveau bâtiment à l'architecture élégante, d'une surface de plus de 4 200 m².

D'emblée, le terrain a été dimensionné de sorte à pouvoir recevoir d'éventuels agrandissements de La Tôlerie Fine, car cette entreprise, particulièrement dynamique, a bien l'intention de continuer à croître.

Cinéma

Une espérance, des difficultés

Depuis des années maintenant, la Communauté de Communes, en plein accord avec les maires successifs de Dorlisheim, Messieurs Bernard Higel et Gilbert Roth, travaille à l'installation d'un petit multiplexe de cinéma. Celui-ci se situerait entre l'autoroute et la route d'Altorf, à proximité de la Colonne de Dorlisheim.

La difficulté première réside dans les acquisitions foncières qui se révèlent être assez complexes. Parallèlement, le processus administratif du passa-

ge en commission départementale d'équipement cinématographique présente, lui aussi, une part d'incertitudes.

Un projet utile

Les promoteurs du cinéma sont les groupes Pathé et René Letzgas, lui-même propriétaire de salles dans le centre de Strasbourg. Le projet s'articulerait autour d'un multiplexe de 8 salles entourées d'équipements de loisirs tels un bowling, un restaurant, un fitness center, une boîte de nuit. Il

n'est pas impossible que, dans le cadre de ce projet, quelques enseignes commerciales puissent être autorisées à s'installer, enseignes dont bien sûr l'activité devrait obligatoirement se décliner autour du thème du loisir.

Dossier éminemment complexe, le village de loisirs fait l'objet de toute l'attention de la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig qui espère pouvoir le faire aboutir, afin de répondre à une attente forte d'une grande partie de la population.

La Communauté des Communes

Bientôt dans ses murs

Fondée en 1998, la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM - MUTZIG est, depuis son origine, locataire de locaux situés au-dessus de l'Office de Tourisme appartenant à la Ville de Molsheim.

Au fur et à mesure du développement de la Communauté de Communes, ces locaux sont devenus infiniment trop exigus pour une structure qui fédère aujourd'hui 14 communes et près de 32 000 habitants. Face à cette situation, le Conseil de Communauté de Communes a décidé de construire un nouveau siège, situé rue de la Commanderie, face à la Scierie FEIDT.

Un bâtiment pour l'avenir

C'est la Ville de Molsheim qui a vendu le terrain à la Communauté de Communes pour un montant de 442 000 euros. Le coût de construction du bâtiment sera de 2 179 000 euros T.T.C. Ce

bâtiment, dont la philosophie est d'être extensible, doit permettre d'accueillir, outre les Services de la Communauté de Communes, une agence du S. D. E. A. Ainsi, demain, pour toutes les questions d'eau et d'assainissement, que celles-ci soient techniques ou financières, le siège de la Communauté de Communes sera le lieu unique d'accueil du public. Le nouveau bâtiment comptera près de 1 000 m² sur deux niveaux.

Cette surface doit permettre à la structure de disposer d'une réserve suffisante pour assurer son développement dans la décennie à venir. C'est le Cabinet d'Architecte Patrick Schweitzer &



Associés de Strasbourg qui a été choisi pour réaliser cette opération, qui devrait s'achever au tout début de l'année 2005.

Le bâtiment comportera un nombre conséquent de bureaux, mais surtout deux salles de réunion, tant pour les Commissions que pour les réunions plénières.

Cette deuxième salle portera le nom de Robert Robert, ancien Maire de Dinsheim et co-fondateur de la Communauté de Communes.

Situé à l'entrée de la Ville, ce nouveau bâtiment et ses aménagements extérieurs contribueront à améliorer l'image de Molsheim.

La Maison du Département

Un choix cohérent

Le Conseil Général du Bas-Rhin compte actuellement 1 800 salariés.

Il ne s'agit pas de création de poste, mais de services entiers qui passeraient de la compétence Etat à la compétence départementale.

Le Président du Conseil Général, Monsieur Philippe Richert, pense que, dans ce contexte, une vaste réorganisation de l'ensemble des services peut être engagée.

Celle-ci devrait tendre vers une territorialisation dans les arrondissements des services de proximité, ceux qui sont directement en contact soit avec la population, soit avec les communes et les communautés de communes.

L'arrondissement de Molsheim, dans ce contexte, a vocation d'accueillir l'une des futures Maisons du Département.

La Ville de Molsheim propose pour cela de vendre au Conseil Général un vaste terrain, situé route Ecospace, au-delà de la Société V. H. M.

Ce projet, s'il devait voir le jour, permettra d'accueillir, entre autre, les services actuellement hébergés rue des Alliés dans un bâtiment inadapté et vétuste.

Le projet du Conseil Général est actuellement en cours de défini-

tion, ce qui signifie clairement qu'il n'est pas arrêté.

Un projet en cours de définition

Il appartiendra aux Services de définir le nombre de m² et le nombre d'agents qui travailleront dans ce futur bâtiment. Ce projet présente pour la Ville de Molsheim le très grand avantage de renforcer son rôle de centralité par rapport à son territoire naturel qu'est notre arrondissement. Le projet du Conseil Général, s'il devait voir le jour, serait incontestablement un très beau projet pour l'avenir de Molsheim.

Nouveau Centre de Tri Postal

Une inauguration en vue

Le mois de mai restera comme celui de l'ouverture du nouveau centre de tri postal de Molsheim.

Vue de la façade avant, côté rue Mermoz



Vue arrière du Centre de Tri Postal où seront collectés les chargements des camions de la Poste

Celui-ci était installé jusqu'à présent avenue de la Gare, à l'arrière de La Poste. Il sera désormais opérationnel le long d'une nouvelle voie qui vient d'être créée dans la zone industrielle, la rue Mermoz.

Pour Molsheim, il était important de conserver ce Service Public dans la commune. C'est pourquoi, elle a vendu à un investisseur privé, la S. C. I. MOLPO, agissant pour le compte de la Poste, un terrain de plus d'un hectare. Le bâtiment désormais construit permettra à La Poste de mieux

fonctionner et de rationaliser ses structures. Incidemment, ce bâtiment permettra de ramener sur Molsheim, une part des activités réalisées actuellement sur d'autres communes.

Quel avenir pour la Poste ?

Après avoir séparé ses activités industrielles et commerciales, La Poste s'interroge quant à l'avenir du bureau de l'Avenue de la Gare.

Ses locaux ne sont pas accessibles aux handicapés, ils sont vétustes et peu fonctionnels. Il est

de plus difficile d'y installer un guichet automatique de banque. Le souhait de La Poste serait de trouver de nouveaux locaux de plain pied dans Molsheim.

Pour l'heure, les recherches lancées n'ont pu trouver une réponse satisfaisante. « Évoluer ou disparaître », tel pourrait être en résumé la devise de la Poste.

Autrefois monopole national, cette entreprise sera de plus en plus concurrencée par des opérateurs privés, voire des concurrents internationaux.

Gendarmerie

Un bâtiment tant désiré

Chaque concitoyen ayant eu une seule fois l'occasion de visiter la gendarmerie de Molsheim peut témoigner de l'absolue nécessité de construire de nouveaux bâtiments.



20 ans, telle est déjà l'histoire de ce dossier.

Malheureusement, l'Etat n'est plus assez riche pour loger avec dignité ses Agents et accueillir, dans des conditions tout simplement normales, la population de notre canton.

Un terrain réservé

Depuis plusieurs années maintenant, la Ville réserve un terrain qu'elle est prête à vendre à des conditions privilégiées pour la construction d'une nouvelle gendarmerie.

Celui-ci est situé rue Ecospace, entre le futur siège de la Communauté de Communes et la société de locations automobile, ADA.

Des discussions sont actuellement en cours pour permettre à ce dossier d'avancer.

L'option qui semble privilégiée serait de confier à un investisseur la charge de construire la nouvelle gendarmerie, l'Etat devenant locataire de l'ensemble.

Un projet d'importance

Ce sont près de 60 logements qu'il faudrait construire pour nos gendarmes et leurs familles, ainsi que les bureaux administratifs et les garages nécessaires aux différents services hébergés à Molsheim.

Il s'agit du groupe de commandement de la compagnie, de la brigade territoriale, de la brigade motorisée, de la brigade de recherches et du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie.

La Ville espère voir ce dossier aboutir, dossier important pour la sécurité collective de tous les habitants.

Caserne des pompiers

Le rêve deviendra-t-il réalité ?

S'il y a un domaine qui a considérablement évolué ces dernières années, c'est celui de l'organisation des Corps de Sapeurs-Pompiers.

Autrefois communal, le Corps est aujourd'hui rattaché au Service Départemental d'Incendie et de Secours, dont le siège est à Wolfisheim.

Certes, si la Ville continue à financer la sécurité incendie pour près de 350 000 euros, c'est le S.D.I.S. qui est aujourd'hui le véritable décisionnaire.

Le Corps de Sapeurs-Pompiers, dont la caserne est propriété de la Ville, voit ses missions peu à peu s'étoffer.

La création d'une unité territoriale suppose qu'ils interviennent sur un territoire plus vaste. Le nombre de professionnels localisés à Molsheim est lui aussi en augmentation depuis quelques an-



nées. Avec près de 1 600 interventions, le C. S. P. est de plus en plus sollicité.

L'exiguïté des locaux et sa localisation géographique sont aujourd'hui deux handicaps. La réalisation du contournement semble être pour le S. D. I. S.

l'occasion de réfléchir à une nouvelle localisation de la caserne des pompiers. Pour l'heure, certaines réflexions ont été entamées, afin d'envisager la construction d'une nouvelle caserne dans la zone Ecospace, à proximité d'un accès direct au contournement.

Après la construction d'une nouvelle caserne à Obernai à Wissembourg, ce projet serait un dossier majeur pour le Service Départemental d'Incendie et de Sécurité, projet qui permettrait au Corps de Molsheim d'entrer de plein pied dans le 3ème millénaire.

Mais rappelons, que pour l'heure, nous en sommes au stade des toutes premières réflexions.

Finances

Comment finance-t-on tout cela ?

Le Molshémien que vous tenez entre vos mains décrit, au travers de nombreux projets, une évolution considérable pour notre Ville.

Rappelons que tous ces projets sont à des degrés d'avancement divers, qu'ils sont aussi portés par des partenaires différents les uns des autres.

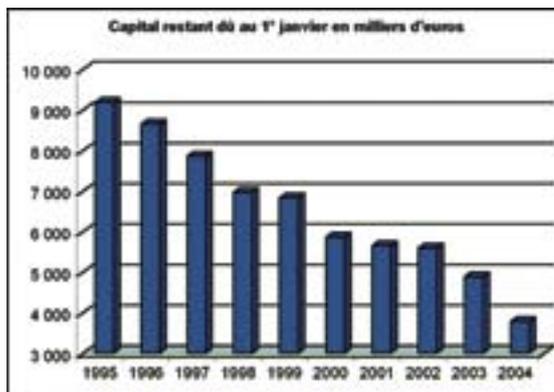
Tous ne sont pas financés par la Ville de Molsheim et par les contribuables locaux. Mais si Molsheim peut aujourd'hui avoir une ambition nouvelle en terme d'investissement, c'est parce qu'elle a atteint un certain nombre d'objectifs :

- En huit ans, la dette de la Ville a baissé de plus de 60 %, elle est désormais inférieure à 400 euros par habitant
- En huit ans, la Ville a accueilli plus de 800 emplois supplémentaires

et d'importants investissements générant de nouvelles recettes fiscales.

Pendant huit ans, année après année, la Ville a essayé de maîtriser ses dépenses de fonctionnement pour affecter un maximum de moyens à ses capacités d'investissement.

Qui plus est, la Ville, pour chacun de ses projets, sollicite ses partenaires extérieurs : l'Etat, le Département, la Région, le Sivom, la Communauté des Communes. Toutefois, en toute chose il y a un risque. Depuis plusieurs années maintenant, l'Etat transfère des



charges supplémentaires aux collectivités locales, et les prive parfois d'une part de leurs ressources. Si cette politique devait s'accroître, il va de soi que la municipalité freinerait ses investissements pour ne pas compromettre l'avenir de la Ville.

Plan Local d'Urbanisme

Le nouveau P.O.S.

Le plan d'occupation des sols de la Ville de Molsheim date de 1979. Ce document codifie l'ensemble des règles inhérentes à la construction sur le ban communal. Le document d'urbanisme de la Ville est évidemment un document qui a un peu vieilli.

Depuis de longues années maintenant, la municipalité a souhaité mettre le P.O.S. en révision afin de l'adapter aux enjeux actuels. Comme souvent en France, la loi a modifié les règles et l'intitulé des documents d'urbanisme, qui s'appellent désormais Plans Locaux d'Urbanisme (P. L. U.). L'aspect le plus complexe dans la révision du document d'urbanisme de la Ville était la

localisation du contournement. Celui-ci étant aujourd'hui déclaré d'utilité publique, il est possible d'avancer de manière déterminée sur ce dossier.

Quelques règles du futur P.L.U.

Le P.L.U. intègre évidemment tous les dossiers concernant l'avenir des transports à Molsheim : le contournement, la liaison inter-quartiers, la suppression éventuelle du passage à niveau. Ce document a aussi pour objectif de permettre à l'avenir un développement raisonnable de la cité, celle-ci ne devant être ni un champ d'exercices pour promoteurs immobiliers, ni un

musée où rien ne serait possible. Une Ville vit, bouge et évolue!

Tout cela doit être encadré, voire planifié. Pour son avenir, la Ville de Molsheim recherche une croissance douce, qui laissera aux générations futures des réserves foncières pour apporter leur pierre à l'édifice de la cité. Un autre objectif est d'atteindre un équilibre acceptable entre habitat individuel et habitat collectif tout en respectant l'existence d'espaces publics et d'espaces verts. Enfin une part doit être réservée pour le développement économique futur, dans la mesure où il ne pourra jamais y avoir de prospérité sans entreprises dynamiques.